



CSE-Central GRDF du 20 octobre 2021

Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance

NOUVELLE HAUSSE DU PRIX DU GAZ

15 % de hausse sur le gaz

Sixième hausse envisagée du prix du GAZ en France depuis cet été !

On espérait que le plus dur serait derrière nous. Malheureusement il n'en sera rien. Une nouvelle hausse des prix du gaz est attendue dès le 1er novembre prochain. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle sera... conséquente : autour de + 15 %, pour le tarif régulé de vente (TRV), fixé par le gouvernement et vendu par l'opérateur historique Engie ! Du jamais-vu.

Quel est réellement l'intérêt d'ENGIE ?

Faire disparaître à tout prix le tarif régulé en faisant désespérer les usagers attachés à l'entreprise historique GDF ? Peut-être qu'attendre le 1 janvier 2023 est top long pour notre maison mère, les actionnaires ont sûrement soif d'encore plus d'« argent ».

Pourtant leur soif est quand même assouvie, il ne faut pas oublier qu'au total, la facture du ménage moyen chauffé au gaz chez Engie, au tarif réglementé, a augmenté de 29% depuis 2019 et de 44% depuis janvier 2020.

Par cette politique capitaliste nous doutons fortement de l'engagement de notre maison mère ENGIE pour un service public de l'énergie au service de la nation. Non, en fait, nous n'en doutons pas, nous en sommes sûrs. Pour nos employeurs les IEG sont devenus « des vaches à lait » et ont totalement oublié pourquoi EDF GDF ont été créées à la sortie de la Seconde Guerre mondiale.

Oublier d'où l'on vient c'est décevant.

NÉGOCIATION CLASSIFICATION / RÉMUNÉRATION

À côté de ça le salaire des agents n'augmente pas comme il devrait et c'est de pire en pire.

Les employeurs auraient-ils la volonté de sacrifier les salaires des agents ?

Hier les électriciens et gaziers se sont mobilisés afin de défendre leur système de rémunération de la branche des IEG.

En lien avec la négociation sur un nouveau système de classification et de rémunération de branche, la délégation FNME-CGT quitte la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (Ex-Commission Paritaire de Branche).

Pour rappel, au-delà de la revendication évidente concernant l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux mesures salariales (SNB et AIC), la FNME-CGT a présenté il y a plus d'un an un ensemble de propositions pour refondre notre système de classification rémunération. Nos objectifs sont d'une part de revaloriser la grille de rémunération et les repères, en particulier d'embauche, pour compenser la forte dégradation du

pouvoir d'achat des salaires depuis de nombreuses années, et d'autre part, de mettre en place un déroulement de carrière dynamique basé sur des critères transparents et qui reconnaissent la progression de la qualification des agents. Depuis cette date, les employeurs ont fait de nouvelles propositions, mais sans réelles avancées. Ils estiment que l'attribution d'une augmentation individuelle doit principalement reposer sur « la reconnaissance de la performance, de l'engagement et de la contribution ». Pour faire simple les employeurs reconnaîtront demain uniquement le résultat et le « savoir être ».

POUR LA FNME-CGT C'EST INACCEPTABLE !

À l'heure où le taux de croissance atteindrait 6% selon l'INSEE, où les marges des entreprises au premier semestre sont autour de 35,5%, nos employeurs quant à eux ne veulent pas d'augmentation générale du SNB.

Dans le contexte actuel de reprise de l'augmentation des prix et donc de forte baisse continue du pouvoir d'achat dans les IEG, c'est d'autant plus inacceptable et inéquitable entre entreprises de la Branche.

Nous refusons le projet antisocial de la direction et cette austérité indécente.

La FNME CGT ne laissera pas faire sans mener le combat.

AGRESSIONS PHYSIQUES ET VERBALES

Monsieur Le Président, nous vous alertons sur des situations à risques que subissent actuellement les agents de terrain.

En effet nous constatons d'ores et déjà des agressions physiques et verbales liées aux annonces médiatiques sur l'augmentation du prix du gaz en France.

Nous vous demandons d'alerter rapidement les directeurs en région afin qu'ils soient vigilants et attentifs à ces multiples agressions ainsi que de tout mettre en œuvre pour la protection physique et mentale des agents de terrain.

De plus, nous vous demandons de rappeler à vos directeurs régionaux qu'une agression physique à coup de pierres sur un agent n'est pas une incivilité, mais un accident de travail.

À Paris,

Le 20 octobre 2021